

AIDES AUX INVESTISSEMENTS POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Dossier de demande de subvention

Entreprise : _____

Date de dépôt : _____

Dossier valide : Oui Non

Montant de la subvention : _____

Cadre réservé à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et Initiative Genevois

Vous souhaitez rendre votre commerce plus attractif ? Être en conformité avec les normes d'accessibilité ? Sécuriser votre local ? Faire des économies d'énergie ?

Le Pays de Cruseilles vous accompagne !

Comment bénéficier de l'aide ?

1. Contactez votre référent Pays de Cruseilles et/ou Initiative Genevois
2. Consulter le règlement de l'aide, disponible sur le site internet de la CCPC ou sur demande
3. Déposez votre dossier de demande d'aide (par mail, main propre ou courrier) avant le démarrage des travaux.
4. Vous recevrez une notification de dossier complet, vous permettant de commencer les travaux.
5. Votre dossier est étudié et analysé par Initiative Genevois
6. Le comité d'agrément de la CCPC se prononce sur votre dossier
7. En cas d'accord, la subvention vous est versée par la CCPC.

Attention : si vous souhaitez obtenir le financement régional à la suite de votre cofinancement local, vous devez déposer votre dossier sur le portail des aides de la région **avant** le démarrage des travaux (sauf exceptions mentionnées dans le règlement régional).

Coordonnées de votre référent Pays de Cruseilles :

Clara Gosset : +33 (0)6 74 76 51 60 - c.gosset@ccpaysdecruseilles.org

Coordonnées de votre référent Initiative Genevois :

Nicolas Buffard : +33 (0)6 11 03 08 46 - buffard@initiative-genevois.fr

1. Identité du porteur de projet *(le chef d'entreprise)*

Nom et prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse du domicile : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

2. Identité de l'entreprise

Raison sociale : _____

Enseigne* : _____

Adresse complète de l'établissement* : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Site internet / réseaux sociaux : _____

Horaires d'ouverture : _____

Activité principale* : _____

Date de début de l'activité : _____

N° d'inscription RCS ou RM* : _____

Code APE : _____

N°SIRET : _____

Forme juridique ou statut :

- Entreprise individuelle EURL SARL
 Micro-entreprise SNC SA
 Autre : _____

Titre d'occupation du local :

Bail commerciale depuis : _____

Titre de propriété depuis : _____

() critères d'éligibilité du règlement*

Nombre de salariés* : _____ Année N : _____ Année N-1 : _____

CA annuel* : _____ Année N : _____ Année N-1 : _____

Surface totale du local : _____

Surface espace de vente* : _____

Autres : _____

Montant _____ du _____ loyer _____ TTC : _____

() critères d'éligibilité du règlement*

3. Descriptif de l'investissement

<input type="checkbox"/> Création* Développement*	<input type="checkbox"/> Reprise*
Précision sur l'investissement : _____ _____ _____	

() critères d'éligibilité du règlement*

INVESTISSEMENT		COUTS HT
Dépenses éligibles <i>(Cf. Règlement)</i>	Investissement de rénovation	
	Aménagement de terrasse et pergolas	
	Investissements permettant l'organisation de points de retrait de produits	
	Équipements destinés à assurer la sécurité du local	
	Investissements d'économie d'énergie	
	Investissements matériels	
SOUS-TOTAL ELIGIBLE		
Total autres dépenses		
TOTAL DEPENSES		
RESSOURCES		MONTANTS
Autofinancement		
Emprunt		
Aide du fonds d'intervention sollicitée <i>(10% du montant du sous-total éligible. Cf. règlement)</i>		
Autres <i>(à préciser)</i> :		
TOTAL <i>(=sous-total éligible)</i>		

Joindre impérativement le(s) devis détaillé(s). Ne seront pris en compte que les investissements à réaliser.

4. Déclaration sur l'honneur

Le demandeur certifie exact les renseignements inscrits dans ce dossier et s'engage à fournir à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et/ou à Initiative Genevois toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Le demandeur certifie que les travaux pour lesquels il demande une subvention ne sont pas encore commencés et qu'ils font l'objet d'une autorisation réglementaire auprès de la Mairie ou de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (urbanisme réglementaire, droits de voiries...).

Le demandeur certifie ne pas avoir bénéficié d'un prêt d'honneur accordé par l'association Initiative Genevois pour la création, la reprise, la croissance et la transition d'entreprise.

Le demandeur certifie avoir pris connaissance du règlement d'aide complet de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Fait à

Le

Nom et qualité du signataire : _____

Signature

5. Pièces à fournir

- Une lettre de demande de subvention rappelant ses motivations
- Le dossier de demande de subvention complété
- Le règlement d'aide signé
- Une photocopie intégrale d'un justificatif d'identité (CNI, Passeport)

Identité et situation de l'entreprise

- L'extrait K-bis de l'entreprise datant de moins de 3 mois
- Titre de propriété des locaux ou bail commercial ou contrat d'affiliation Collectif d'Activité et d'Emploi
- Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices
- RIB
- Attestation d'assurance
- Attestation de conformité de l'établissement aux normes d'accessibilité
- Attestation sur l'honneur de conformité de l'établissement avec la réglementation en termes d'hygiène et de sécurité

Pour les créateurs : le bilan prévisionnel pour l'année N et N+1, le plan de financement de son activité.

Pour les activités réglementées : une copie du diplôme ou de la qualification professionnelle.

Situation fiscale et administrative de l'entreprise

- Liste des aides publiques perçues les 3 dernières années (attestation sur l'honneur)
- Attestation d'être en règle au niveau fiscal et social (URSAF, TVA, impôts) ou un justificatif d'une demande de report de charges.

Projet de travaux :

- Devis détaillés des investissements prévus
- Pour les dépenses énergétiques : la fiche technique de chaque matériel
- Plan de financement de l'opération
- Justificatifs de financement de l'investissement (accords bancaire, tableau d'amortissement...)
- Autorisation de voirie (si besoin)
- Plan des aménagements prévus